

Fiche de saisine du dispositif MAIA – Chablais

A retourner à ch-polegeronto@hautesavoie.fr T / 04 50 81 89 34

Date de saisine :	Téléphone :	Mail :
Professionnel requérant :	Organisme :	

Coordonnées de la personne concernée	Localisation actuelle - Situation familiale
NOM : Prénom : Date de naissance : Age : ans Téléphone : Adresse :	<input type="checkbox"/> A domicile <input type="checkbox"/> Hospitalisée Date de retour à domicile : <input type="checkbox"/> Passage aux urgences Date : GIR : (connu ou à défaut estimé) <input type="checkbox"/> Vit seul <input type="checkbox"/> Vit en couple <input type="checkbox"/> Vit en famille

Critères d'entrée en gestion de cas

En l'absence de situation médicale aiguë ou de crise, la gestion de cas s'adresse à une personne de 60 ans et plus* qui souhaite rester à domicile et dont la situation présente les trois critères suivants.

* La gestion de cas peut être mobilisée pour une personne de moins de 60 ans souffrant d'une maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Critère 1 : Situation instable qui compromet le maintien à domicile en raison de 3 critères cumulatifs

Problème d'autonomie fonctionnelle	ET problème relevant du champ médical (hors situation médicale aiguë ou de crise)	ET problème d'autonomie décisionnelle
Détaillez :	Détaillez :	Détaillez :

Critère 2 : Aides et soins insuffisants ou inadaptés

Tentative de mise en place d'aides médico-sociales les plus courantes mais :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Dénier de la pathologie de la personne | <input type="checkbox"/> Pas de professionnel mobilisable |
| <input type="checkbox"/> Résistance de la personne aux aides existantes | <input type="checkbox"/> Difficultés de coordination entre professionnels |
| <input type="checkbox"/> Réticence de la personne à l'introduction d'aides professionnelles | <input type="checkbox"/> Epuisement des professionnels |

Développez vos observations :

Critère 3 : Personne isolée ou dont l'entourage proche n'est pas en mesure de mettre en place et de coordonner les aides et les soins

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Absence d'aidant ou aidant éloigné | <input type="checkbox"/> Résistance de la personne aux aides de l'aidant |
| <input type="checkbox"/> Aidant épuisé | <input type="checkbox"/> Aidant en difficulté dans les relations familiales |
| <input type="checkbox"/> Dénier de la pathologie par l'aidant | <input type="checkbox"/> Résistance de l'aidant aux aides proposées |

Développez vos observations :

1 ^{er} Référent à domicile :	2 nd Référent à domicile
Nom et Prénom : Adresse :	Nom et Prénom : Adresse :
Téléphone : Nature du lien avec la personne :	Téléphone : Nature du lien avec la personne :
Médecin traitant	SSIAD ou infirmiers libéraux
Nom : Adresse :	Nom : Adresse :
Téléphone :	Téléphone :
Service d'aide à domicile	Autres
Nom : Adresse :	Nom : Adresse :
Téléphone :	Téléphone :

Information préalable de la personne et/ou son référent sur la demande de suivi de gestion de cas

La personne en date du
 Son référent en date du

Si défaut d'information, précisez pourquoi :

Démarches médico-sociales entreprises jusqu'à présent

Demande de prestations (APA, heures mutuelles, caisses de retraite, etc.)
 Oui Non En cours Nature de la prestation :

Prise de contact avec un service d'aide à domicile (SAD, SSIAD, etc.)
 Dossier EHPAD ou hébergement temporaire
 Demande de protection juridique

Attentes par rapport à la gestion de cas (en lien avec le projet de vie de la personne)

Réservé au dispositif MAIA

1^{ère} saisine APA GIR Situation géronto PCH PMS

Avis du TMS EMS ou ETH

Entrée en gestion de cas : Oui Non

Si Oui, dossier attribué à :

Si Non, Orientation donnée (équipe médico-sociale, Unité Mobile de Gériatrie, etc.) :

Motifs :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné au dispositif MAIA du Chablais. Les destinataires des données sont : le Pôle gérontologique du Chablais du Conseil départemental, les Hôpitaux du Léman les médecins traitants concernés. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Pôle gérontologique du Chablais. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.